



Assemblée générale

Distr. générale
7 mai 2004
Français
Original: anglais et français

Cinquante-huitième session

Demande d'inscription d'une question additionnelle à l'ordre du jour de la cinquante-huitième session

2005, Année internationale de la physique

Lettre datée du 30 avril 2004, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Brésil, de la France, du Lesotho, de Monaco, du Portugal et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

En application de l'article 15 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, nous avons l'honneur de demander l'inscription à l'ordre du jour de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale d'une question additionnelle intitulée « 2005, Année internationale de la physique ».

En application de l'article 20 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, nous joignons à la présente lettre un mémoire explicatif (annexe I) accompagnant la demande précitée et un projet de résolution (annexe II).

Nous vous serions très obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Brésil
(*Signé*) Ronaldo Mota **Sardenberg**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la France
(*Signé*) Jean-Marc **de La Sablière**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Royaume du Lesotho
(*Signé*) Lebohang Kenneth **Moleko**



L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Principauté de Monaco
(*Signé*) Michel **Borghini**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Portugal
(*Signé*) Gonçalo Aires **de Santa Clara Gomes**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Royaume-Uni
(*Signé*) Emyr Jones **Parry**

Annexe I

Mémoire explicatif

2005, Année internationale de la physique

La physique joue un rôle crucial dans notre compréhension du monde physique où nous vivons. Elle fournit une base significative pour le développement de la compréhension de la nature. Elle a un impact considérable sur la société par le progrès qu'elle permet dans la technologie. La contribution des physiciens dans le bien-être et le développement économique des nations est bien connue mais peu comprise et appréciée. Les connaissances et les aptitudes à résoudre les problèmes des personnes qui ont étudié la physique sont essentielles dans de nombreux domaines et industries. Une compréhension du monde technologique en rapide mutation exige dans chaque pays des personnes formées dans ce domaine.

Pendant la trente-deuxième session de sa conférence générale, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a adopté par acclamation une résolution proclamant 2005 Année internationale de la physique.

L'Année internationale de la physique est envisagée comme célébration mondiale de la physique et de son importance pour notre vie quotidienne. Elle a pour objectif d'attirer l'attention au niveau mondial sur la physique et les sciences physiques. L'année 2005 marque le centenaire de plusieurs grandes découvertes scientifiques d'Albert Einstein qui ont influencé toute la physique moderne. Ceci donne l'occasion au monde de célébrer au XXI^e siècle l'un des plus grands esprits de la physique.

L'Année internationale de la physique doit représenter un effort mondial qui devrait être mené par l'UNESCO en partenariat avec l'Union internationale de physique pure et appliquée. Cet effort doit être un partenariat avec les associations locales et les professeurs de physique et de science. Ceci devrait également mettre en avant les défis relevés par les physiciens dans le monde en développement en raison du manque d'opportunités, un effort qui doit être mené par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture en organisant si possible des réunions où des discussions peuvent avoir lieu.

Annexe II

Projet de résolution

2005, Année internationale de la physique

L'Assemblée générale,

Reconnaissant que la physique offre une base importante pour le développement de la compréhension de la nature,

Notant que la physique et ses applications sont le ressort majeur des avancées technologiques actuelles,

Convaincue que l'enseignement de la physique donne aux hommes et aux femmes les instruments nécessaires à l'édification d'une infrastructure scientifique essentielle au développement,

Sachant que l'année 2005 marque le centenaire de plusieurs grandes découvertes scientifiques d'Albert Einstein qui sont le fondement de la physique moderne,

1. *Accueille avec satisfaction* la proclamation par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture de l'année 2005 « Année internationale de la physique »;
 2. *Invite* l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à organiser des activités pour la célébration de l'Année internationale de la physique, en collaboration avec les sociétés de physique et les autres groupes intéressés dans le monde entier, y compris dans les pays en développement;
 3. *Décide* de proclamer 2005 Année internationale de la physique.
-